



**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE LA LIGUE REGIONALE DE GOLF DE PARIS ILE-DE-FRANCE
DU 08 MARS 2025**

Le 08 mars 2025 à 10h30, les associations sportives se sont réunies au Golf National sur convocation régulière du Président, en assemblée générale ordinaire de l'association dénommée « Ligue Régionale de Golf de Paris Ile-de-France ».

Monsieur Christophe BUSNEL, Président de la Ligue Paris Île-de-France, es-qualité préside la séance.

Madame Christine BOVE est désignée comme secrétaire de séance par le Président.

Le Président rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée :

- Présentation des procès-verbaux des Assemblées Générales 2024
- Rapport Moral et Sportif 2024
- Rapport Financier 2024 et affectation du résultat
- Avis du commissaire aux comptes
- Présentation du budget de l'exercice 2025
- Cotisations annuelles des membres de la Ligue 2025
- Pouvoir pour les formalités
- Vote des résolutions
- Intervention de Christophe MUNIESA, Directeur Général de la ffgolf
- Questions diverses

Le bureau procède ensuite à la vérification de la feuille de présence ainsi qu'à la régularité des pouvoirs annexés. Après l'avoir certifiée exacte avec les autres membres du bureau, le Président déclare que 69 membres sont présents ou représentés sur les 272 répertoriés sur la feuille de présence réunissant 77 435 voix sur les 189 848 répertoriées sur la feuille de présence.

Le Président informe ensuite les membres du Comité qu'ils peuvent consulter sur le site internet de la Ligue Paris Île-de-France les documents et renseignements nécessaires aux délibérations :

- Justificatifs de l'envoi des convocations
- Les comptes annuels de l'exercice 2024
- Le rapport moral 2024 et le rapport sportif 2024
- Le rapport financier 2024 et le projet de budget 2025
- Le texte des résolutions proposées

Le Président ouvre ensuite la discussion au cours de laquelle il fournit tous renseignements et explications complémentaires à tout requérant. La discussion close, et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.



1) Vote des résolutions :

Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution :

L'Assemblée Générale approuve les procès-verbaux de l'Assemblée Générale Mixte du 09 mars 2024 et de l'Assemblée Générale Élective du 12 novembre 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est **adoptée à l'unanimité**.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale approuve le rapport moral et le rapport sportif 2024

Cette résolution, mise aux voix, est **adoptée à l'unanimité**.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport financier sur les comptes de l'exercice 2024 approuve ce rapport et les dits comptes ainsi que l'affectation du résultat et donne quitus de leur gestion aux membres du Comité Directeur.

Cette résolution, mise aux voix, est **adoptée à l'unanimité**.

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale approuve la cotisation annuelle des membres de la Ligue Régionale de Golf de Paris Ile-de-France.

Cette résolution, mise aux voix, est **adoptée à l'unanimité**.

Cinquième résolution :

Après présentation du budget, l'Assemblée Générale approuve le budget 2025 tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution, mise aux voix, est **adoptée à l'unanimité**.

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale, ratifie la cooptation de Cécile BINART au sein du comité directeur et à la Présidence de la Commission Paragolf.

Cette résolution, mise aux voix, est **adoptée à l'unanimité**.

Septième résolution :

L'Assemblée Générale approuve le pouvoir pour les formalités.

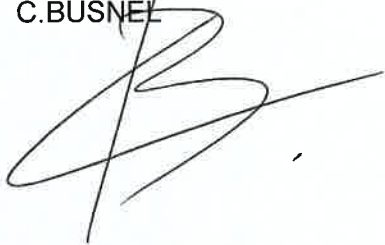
Cette résolution, mise aux voix, est **adoptée à l'unanimité.**

2) Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le président lève la séance à 12h52.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et la Secrétaire, après lecture, pour valoir et faire valoir.

Le Président
C.BUSNEL



Secrétaire
C. BOVE

